Compte rendu audience CREO Lengadòc – mairie de Montpellier - 19-02-21

NB. Ce compte rendu a été relu et complété par nos élus.

PLAN DU DOCUMENT

Le	es participants	1
Qı	u'attend le CREO de la ville et de la Métropole ?	2
Qı	uelques réponses de nos interlocuteurs,	3
Ar	nnexe – compléments d'information et développement des points de l'entrevue	4
	La convention avec le rectorat de l'académie de Toulouse	4
	Présentation succincte des missions de conseillère pédagogique départementale en occitan	5
	Etat des lieux de l'enseignement de l'occitan par secteurs	5
	Secteur de la Cité scolaire Clémenceau – Circonscription Montpellier Centre, IEN = M. Stéph Jolivet	
	Secteur Collège Marcel Pagnol	5
	Secteur Collège Clémence Royer = Option Occitan	6
	Secteur Collège et Lycée Joffre : option occitan	6
	Projet culturel « Encontradas »	6
	Plaquette de communication	6
	Des éléments pour cette plaquette	6

Les participants

Pour la mairie : Boris BELLANGER, en charge du quartier centre et du patrimoine (dont fait partie l'occitan) et Célia SERRANO (en charge de l'éducation artistique et culturelle au niveau des activités périscolaires)

Pour le CREO : M. Jeanne VERNY professeure émérite à Paul-Valéry, psdte, Claire Torreilles, Chargée de mission IPR honoraire au rectorat, Céline Serva, conseillère pédagogique départementale, Benoit Bolano, professeur des écoles bilingues (école Marie de Sévigné), Manon Mengual, étudiante en master à l'INSPE, préparation concours des écoles bilingues.

1- MJ Verny présente le CREO, association académique des enseignants d'occitan de l'Education Nationale. Elle insiste sur le fait que la philosophie du CREO consiste à proposer à tous les élèves, d'où qu'ils viennent, un enseignement de l'occitan sous des formes variées permises par le cadre règlementaire. Autrement dit, il ne s'agit pas de se contenter de répondre à une demande de familles déjà sensibilisées : on ne peut spontanément demander une langue ostracisée par des siècles de minoration. Il s'agit de proposer à tous ce qui s'avère formateur : l'ouverture des enfants à la langue d'ici,

l'acceptation de la diversité interne, pour aller vers l'altérité et construire une citoyenneté ouverte. Au cours de l'entrevue nous évoquerons par exemple l'expérience menée à l'école bilingue Mandela à Béziers où les enfants voient leur langue maternelle reconnue et valorisée et partagent l'occitan (devant lequel ils sont tous égaux, quelle que soit leur origine). Cette expérience s'est concrétisée par un projet artistique associant l'artiste montpelliérain Rodin (récemment salué par un courrier de Monsieur le Maire (voir PJ).

Elle remercie la municipalité de l'accueil réservé au Creo (audience du 15 septembre avec mesdames Agnès Robin et Fanny. Dombre-Coste – <u>voir compte-rendu d'audience sur ce lien</u>), participation de 4 élus à la manifestation « pour que vivent nos langues » du 10 octobre <u>– voir sur notre site</u>. Elle se réjouit de la cohérence politique aux 3 échelons qui sont du ressort de son territoire (Ville, Département, Région - à travers Total FESTUM ou le CIRDOC) et souhaite que cette cohérence fasse naître des dynamiques.

Qu'attend le CREO de la ville et de la Métropole 1?

- Une aide à la médiatisation de l'enseignement public de l'occitan à travers les possibilités institutionnelles et la mise en valeur de l'existant : des écoles publiques dispensant un enseignement sous des formes diverses. Cela devrait commencer par la pose de plaques sur les écoles bilingues, avec communication sur l'évènement et par l'édition d'une plaquette informative dont nous pouvons proposer des éléments de contenu (voir à la suite). Il est en effet anormal que l'opinion publique, à travers les discours des médias ou de certains élus, associe exclusivement l'enseignement de l'occitan à sa forme associative de statut privé, les Calandretas.
- Une impulsion à la progression de l'offre d'enseignement public de l'occitan et une aide à la structuration et à la sécurisation de l'existant, notamment par un soin apporté à la continuité entre le premier et le second degré.
- Une aide aux projets pédagogiques comme la fête des écoles publiques qui font de l'occitan (organisée 2 ans de suite au moment de la semaine des langues et envisagée à l'automne prochain)
- Cette impulsion pourrait passer par la signature d'une convention additionnelle à la convention Rectorat / Région, comme il en existe une pour la ville de Toulouse ou pour plusieurs départements de la Région (Voir en annexe
- Il nous apparaît essentiel aussi que la ville soit représentée au Conseil Académique des langues régionales où siègent, à côté des représentants du Rectorat, des associations et syndicats, des élus (Région, Départements et Mairies: pour ces derniers l'instance consultée par le Rectorat est l'association départementale des maires). Force est de constater que les élus ne sont pas très présents dans ce Conseil fondamental pour dresser l'état des lieux et définir la politique rectorale en faveur de l'occitan. Suite à la convention signée le 15 décembre dernier par le Rectorat et la Région, il est important que nos élus se placent dans cette dynamique qui prévoit notamment 27 % d'augmentation des effectifs du bilingue public sur 2 ans.

¹ NB. Etant donné la complexité du dossier et malgré le temps important qui nous a été consacré, tous ces points n'ont pas pu être développés lors de l'audience.

- Une implication de la Métropole dans les conseils de l'Université Paul-Valéry où elle est représentée. L'université de Montpellier a été la première à avoir au XIXe une chaire d'occitan à l'université et elle est la seule, avec Toulouse, à offrir le cursus complet des études en occitan.
- Une conception par la mairie de projets culturels : contes, musique, aide à la programmation de spectacles occitans à La Vista, plaquettes de visites de la ville en occitan avec jeux de piste sur la ville, ses musées à destination des scolaires, mise à disposition dans les médiathèques de mallettes de livres et jeux à disposition des écoles.
- Une mise en valeur du patrimoine occitan de la ville à travers ses écrivains, nombreux depuis le XVII^e siècle, et illustrés récemment par la grande figure de Max Rouquette. Créer une maison d'écrivain pour rendre à celui-ci l'hommage qu'il mérite ? aider l'édition des Cahiers Max Rouquette et leur diffusion.
- Une aide à la visibilité publique de la langue : plaques de rues, signalétique bilingue des lieux publics, messages oraux en occitan dans les lieux publics dont les transports en commun N'oublions pas que l'Université Paul-Valéry attire des étudiants venus du monde entier et que ceux-ci sont sensibles à la visibilité de la dimension occitane de la ville et s'étonnent de voir dans la ville de Montpellier une présence quasiment nulle de l'occitan. Une communication sur le thème « Montpellier l'occitane », à travers le patrimoine littéraire, le décryptage des toponymes (Rues Pous de las sers ou Copa camba...) aurait assurément un impact.
- Le CREO insiste sur la richesse des ressources proposées par le CIRDOC, dont voici quelques exemples :

Prêts de supports d'animation et matériels éducatifs

Ressources en ligne : De nombreux contenus, régulièrement actualisés et enrichis

Quelques réponses de nos interlocuteurs

Ceux-ci se sont montrés attentifs et ouverts à nos propositions et ont formulé, pour leur part, des suggestions :

Les élus estiment qu'une réflexion commune est à mener sur l'émergence de la culture et de la langue occitane dans les écoles :

- travailler des projets sur des cycles structurés et balisés ;
- projet citoyen et éducatif pour démontrer les apports de la langue/culture occitane.

Ces projets doivent s'inscrire sur un secteur géographique. Il faut y associer les communautés éducatives (enseignants, parents) :

- soulever la question de l'apprentissage des langues (maternelles et régionales) et des actions pédagogiques sur ce sujet lors des conseils d'école ;

- voir si elle s'inscrit dans un projet d'école (il pourrait être utile que la municipalité les recense).

Les élus se rapprocheront du service communication de la Ville pour réfléchir à un focus dans le journal municipal (Montpellier Notre Ville) et/ou métropolitain.

Les élus ont bien noté que la conseillère pédagogique au DASEN travaillait à la proposition d'une plaquette commune DSDEN 34 / Ville de Montpellier.

Proposition de création d'un groupe de travail sur les questions soulevées et programmer de nouvelles réunions de mise en œuvre des projets

Pas d'opposition sur les plaques bilingues apposées sur les écoles concernées. Les élus se rapprocheront du service communication de la Ville pour étudier la faisabilité des plaques bilingues sur les écoles dispensant l'apprentissage bilingue.

Intérêt marqué pour une attention portée à la toute petite enfance (crèches), que nous avons évoquée notamment au travers d'un récital de Benoît Vieu et Camille Martel destiné aux tout petits. Les élus se tourneront vers leur collègue Tasnime Akbaraly, adjointe déléguée à la petite enfance.

Nos interlocuteurs sont intéressés par les possibilités d'ouverture interculturelle permises par le bilinguisme français-occitan. Monsieur Bellanger suggère des manifestations coordonnées avec Calandreta. Les élus provoqueront une réunion avec les autres associations susceptibles d'être intéressées par ce sujet.

Annexe – compléments d'information et développement des points de l'entrevue

La convention avec le rectorat de l'académie de Toulouse

Le texte intégral est en ligne à l'adresse https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/11/Convention-academie-toulouse.pdf.

Voici le passage concernant l'implication des collectivités :

Les Départements et Commune signataires contribuent essentiellement au soutien d'opérateurs associatifs ou de droit public, selon des modalités pouvant être définies par voie de convention et le cas échéant avec le soutien de l'Office public de la langue occitane.

L'implication des collectivités peut prendre des modalités très diverses, comme par exemple :

- la prise en charge d'intervenants extérieurs dans les écoles sur le temps scolaire ;
- l'aide au développement de projets et l'offre de ressources pédagogiques ;
- la mise en œuvre d'actions culturelles péri- ou extra- scolaires ;

- la diffusion d'informations auprès des parents et des élèves ;
- l'encouragement, au niveau communal, à la formation linguistique du personnel ATSEM affecté dans les sites bilingues.

La région, les départements et la commune, signataires peuvent en outre gérer en propre d'autres actions d'accompagnement permettant de développer un environnement linguistique et culturel occitan vivant.

Présentation succincte des missions de conseillère pédagogique départementale en occitan

- *Volet technique auprès du DASEN, et de l'IA-DASEN chargé des langues
- *Volet pédagogique : accompagnement et formation des enseignants, et développement de projet culturel et linguistique avec les équipes enseignantes ;
- *Lien avec partenaires institutionnels: IPR Académie OPLO

Etat des lieux de l'enseignement de l'occitan par secteurs

Secteur de la Cité scolaire Clémenceau — Circonscription Montpellier Centre, IEN = M. Stéphane Jolivet

Organisé

- Ecole Maternelle Francis Garnier (Cursus bilingue)
- Ecole Maternelle Anatole France (Initiation)
- Ecole Maternelle Alphonse Daudet (Initiation)
- Ecole Elémentaire Marie de Sévigné (Cursus bilingue)
- Ecole Elémentaire Marie Curie (Enseignement Initiation)

à développer : Enseignement sur l'Ecole Jeanne Moreau

Secteur Collège Marcel Pagnol

- Groupe Scolaire Olympe de Gouges (Enseignement – initiation)

Remarque : le projet de cursus bilingue envisagé il y a plusieurs années dans cette école n'émerge pas car les conditions ne sont pas réunies : manque d'adhésion et de motivation des enseignants, de l'IEN, des parents, de la commune. Pour qu'un projet se concrétise il faut une responsabilité et un engagement partagés ;

Les éléments suivants sont des freins à la mise en œuvre du projet :

- Ecole en REP, avec classes dédoublées en cycle 2 (Priorité de L'IEN);
- Pas d'option occitan au collège Marcel Pagnol (pas de continuité pédagogique);
- Absence de mobilisation des enseignants ;
- Absence de communication auprès des familles ;

à développer : la structuration des enseignements / actions culturelles / plurilinguisme (Langues de scolarisation et langues maternelles)

Secteur Collège Clémence Royer = Option Occitan

à développer: enseignement et initiation sur les écoles du secteur (Maternelle Rousseau – élémentaire Condorcet

Secteur Collège et Lycée Joffre : option occitan

=> à développer : enseignement et initiation sur les écoles du secteur (Ecoles quartier Antigone et quartier Gare)

Projet culturel « Encontradas »

- La « fèsta de las escòlas publicas » a été organisée en mai 2018 et mai 2019 Place Royale du Peyrou, annulée en 2020 (Prévue au Parc Montcalm), reportée à la rentrée 2021 ? Printemps 2022 lors de la semaine des langues ?

La place Royale du Peyrou permet plus de visibilité de l'événement, le Parc Montcalm est plus adapté pour l'accueil de tous (1000 personnes)

Format : les écoles viennent partager un moment culturel autour des danses et des chants du projet académique. La manifestation se clôture par un goûter ou un pique-nique ;

Les collégiens sont associés à ce moment, ainsi que les écoles Calandretas (Dau Chivalet et Dau Clapàs

Plaquette de communication

La proposition de plaquette commune DSDEN 34 et Ville de Montpellier sera faite par la conseillère pédagogique au DASEN.

Des éléments pour cette plaquette

P1 Académie de Montpellier + Montpellier



La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Hérault et la ville de Montpellier ont créé depuis septembre 2014 le premier cursus bilingue français-occitan à l'école maternelle Francis Garnier et en 2015 à l'école élémentaire Marie de Sévigné. Les élèves bilingues peuvent poursuivre l'occitan au collège et au lycée George Clémenceau.

L'occitan : une langue vivante régionale

L'occitan est une des langues régionales de la France. Il est parlé et écrit depuis plus de 1000 ans dans tout le sud du pays, de Nice à bordeaux et de Montpellier à Toulouse. Il y a plus de 6 millions de locuteurs. Mais l'occitan est aussi reconnu comme patrimoine en danger par l'UNESCO.

L'occitan es una de las lengas regionalas de França. Es escrich e parlat dempuèi mai de 1000 ans dins tot lo país, de Niça a Bordèu, e de Montpelhièr a Tolosa. I a mai de 6 milions de locutors. Mas l'occitan es tanben reconegut coma patrimòni en dangièr par l'UNESCO.

C'est un patrimoine vivant qui aide l'enfant à penser en deux langues :

- Pour développer son plurilinguisme et son ouverture sur le monde,
- Pour comprendre son environnement proche, naturel et culturel,
- Pour s'imprégner des différences avec respect et tolérance,
- Pour apprendre à être curieux et citoyen.

Es un patrimòni vivent qu'ajuda l'enfant de pensar dins las doas lengas :

- Per desvelopar son plurilinguisme e sa dobèrtura sul mond,
- Per comprene l'environ pròche, natural e cultural,
- Per s'impregnar de las diferencias amb respècte e tolerancia,
- Per aprene d'èsser curios e ciutadenc.

L'occitan se vit à travers les projets académiques

- Des thématiques en lien avec l'environnement proche des élèves
- Des outils didactiques et pédagogiques pour tous les niveaux de compétences linguistiques des élèves et des enseignants
- Des Projets interdisciplinaires
- Des Rencontres culturelles

L'Occitan : une langue qui s'apprend!

En référence aux programmes, à la loi sur la refondation de l'école et au cadre européen commun des langues :

- En cursus bilingue: les enseignements sont à parité horaire (12h en français et 12h en occitan).
- En enseignement bi-langue : l'occitan et l'anglais sont enseignés dans la classe.
- En enseignement renforcé : une ou plusieurs disciplines sont enseignées en occitan en plus d'une ou plusieurs langues vivantes.
- > En initiation : l'occitan s'intègre aux différents parcours de l'enfant : artistique, citoyen.

Les écoles en cursus bilingues peuvent accueillir des élèves d'autres secteurs si les effectifs le permettent.

Un parcours linguistique et culturel

- > De l'école maternelle à l'université
- L'occitan dans les projets d'école

- > Des cursus bilingues ou bi-langues
- Des études universitaires
- Un concours d'enseignant bilingue (CRPE Spécial Langue Régionale)
- Un diplôme de compétence linguistique (DCL)
- Une habilitation pour enseigner la langue
- > Un atout culturel et linguistique pour son parcours professionnel

Contact:....

P4 Implantation Cursus bilingue et Option Occitan Collège et Lycée



- 1. Ecole Maternelle Francis Garnier
- 2. Ecole Elémentaire Marie de Sévigné
- 3. Cité Scolaire George Clémenceau
- 4. Cité Scolaire Joffre
- 5. Collège Clémence Royer